



clusterbio
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHONE-ALPES

Bilan 2017

CLUSTER BIO AUVERGNE-RHONE-ALPES

1, rue Marc Seguin - BP 16208 – 26 958 VALENCE Cedex 9

Tél. : +33 4 75 55 80 11

apetit@cluster-bio.com

www.cluster-bio.com

Association loi 1901 - Siret 528 633 696 00018

CLUSTER BIO : 1^{ER} RESEAU D'ENTREPRISES BIO EN FRANCE

La région Auvergne-Rhône-Alpes est une **région phare en agriculture biologique** : Avec 4 771 exploitations bio (en progression de +13%) sur 204 235ha certifiés ou en cours de certification (en progression de 27%), la Région Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région en nombre d'exploitants agricoles bio.

Sur le plan des transformateurs et distributeurs, Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région de France avec 2 110 opérateurs offrant ainsi une large diversité de produits et ouvrant sur différentes typologies et problématiques d'entreprises.



Ce dynamisme économique du bio dans notre Région est représenté sur le terrain par la présence du Cluster BIO Auvergne-Rhône-Alpes qui est, à ce jour, le 1^{er} réseau de transformateurs et distributeurs Bio en France depuis la fusion entre Organics

Cluster Rhône-Alpes et l'association Bioconvergence.

En effet, 2017 a été une année de transition pour Organics Cluster. Notre association a été rattachée sur le plan opérationnel au Plan bio 2017-2020 de la Direction de l'Agriculture afin de permettre un travail concerté sur le suivi des filières. Ce travail permet de faire le lien entre la production et la transformation et la distribution.

Le Cluster Bio travaille donc en étroite collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture, Coop de France et le réseau FRAB.

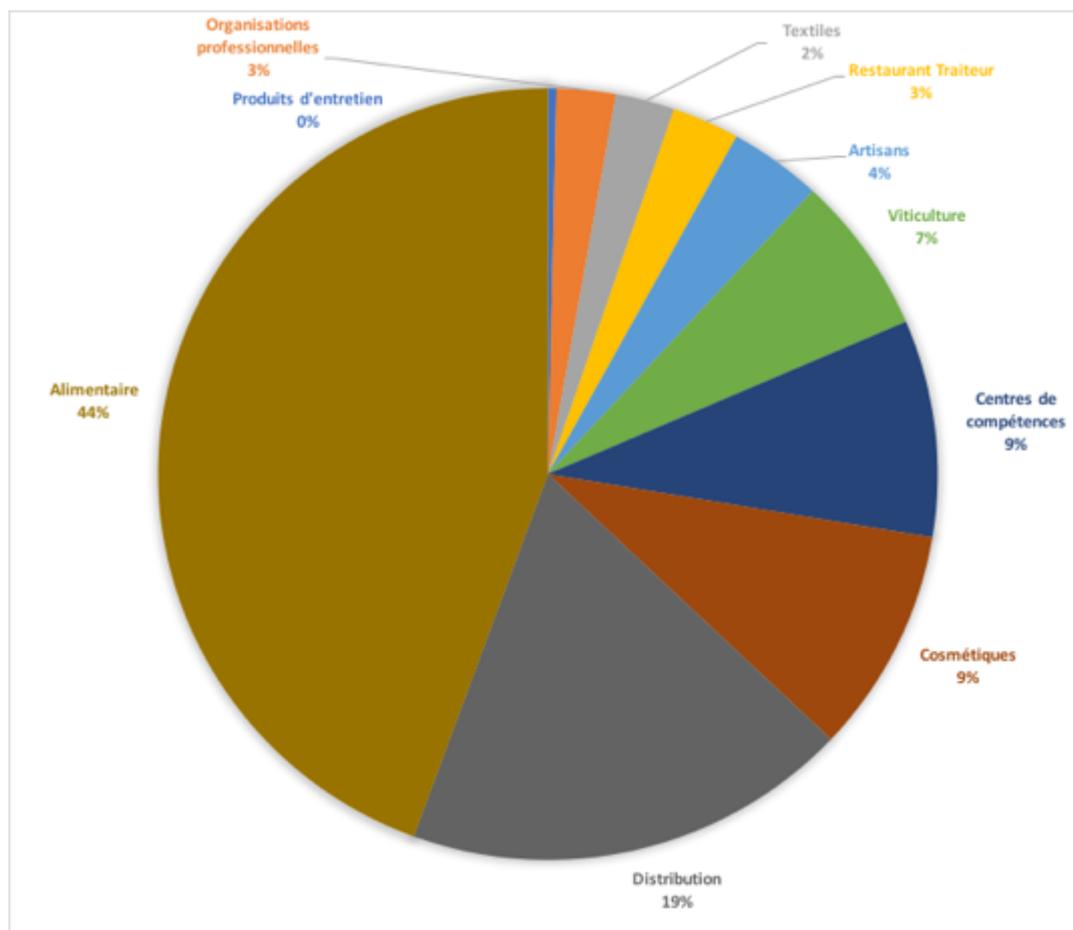
Afin de mieux réaliser cette mission et dans une optique de simplification du paysage associatif, Bioconvergence et Organics Cluster ont réalisé une fusion pour créer le Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette association regroupe, depuis le 27 septembre 2017, 270 adhérents : transformateurs, distributeurs, artisans, restaurateurs, centres d'expertise.

L'initiative unique d'un cluster dédié aux produits biologiques est ouverte à l'ensemble des secteurs certifiés bio :

- **Alimentaire**
- **Textile**
- **Produits d'entretien**
- **Cosmétiques**





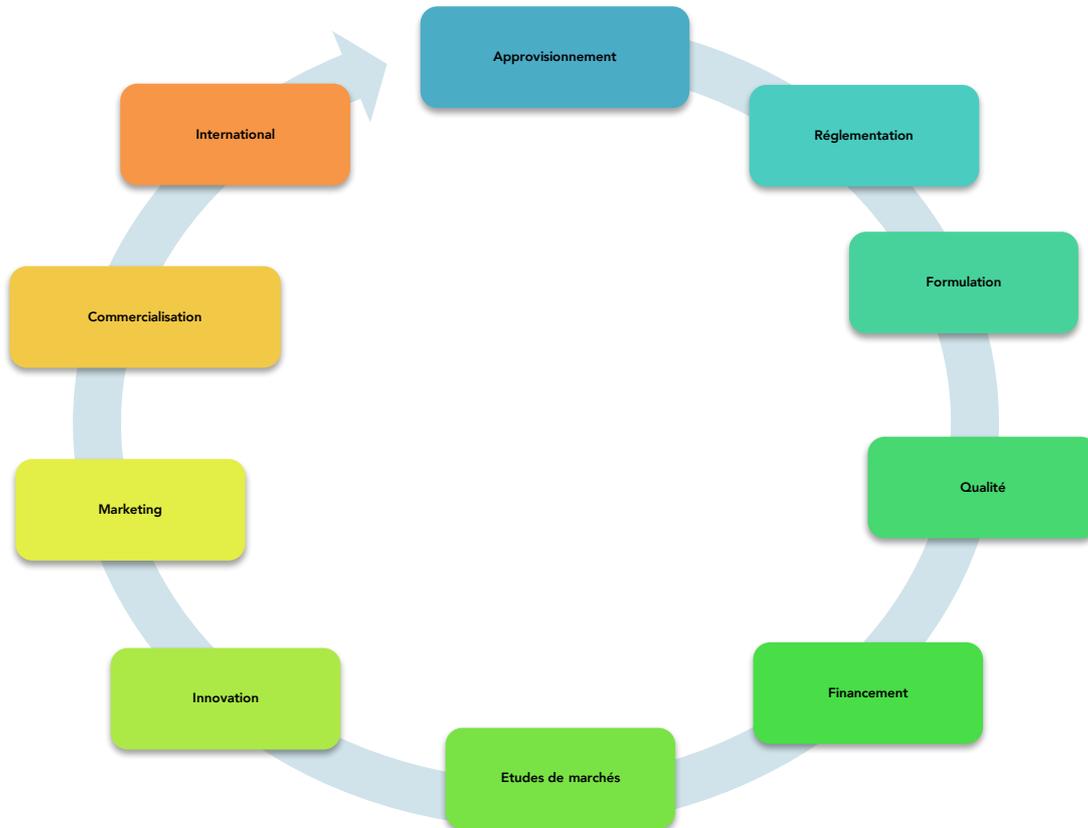
Cette spécificité a permis de créer ainsi un des réseaux les plus vastes et les plus complets du bio sur le plan international.

Le Cluster Bio intervient auprès des acteurs privés ou publics agissant ou souhaitant se positionner sur la transformation et/ou la distribution de produits biologiques et écologiques. Par son rôle de catalyseur, il favorise la mobilisation des acteurs sur des sujets fédérateurs à même de soutenir la croissance du secteur par de l'innovation et la R&D, de l'aide à commercialisation, de l'accompagnement au financement. Depuis la fusion, notre expertise s'étend à l'approvisionnement, la connaissance des filières courtes et longues, la réglementation et la qualité.

Fort de sa création en 2011, le Cluster Bio a aujourd'hui un rayonnement régional, national et international et se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable auprès des professionnels du secteur Bio en matière de dynamisme collectif, d'animation de réseau et d'expertise marché suite à un travail prospectif suivi sur ces 4 dernières années.

En tant qu'association initiée par les pouvoirs publics, le Cluster Bio se fixe comme objectif de soutenir l'ensemble des intervenants du marché des produits biologiques en région Auvergne-Rhône-Alpes (Produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, cosmétiques bio certifiées selon un cahier des charges reconnu, textile à base de fibres issues de l'agriculture biologique et produits d'entretien écologiques certifiés) en privilégiant les membres cotisants par le développement de services dédiés.

Le développement de la compétitivité est la première mission du Cluster Bio.



Les axes de travail pour le Cluster BIO :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Animation et Informations | 5 Performance industrielle |
| 2 Marketing et commercial | 6 Financement entrepreneurial |
| 3 International | 7 Formation |
| 4 Innovation | 8 Accompagnement aux filières |

L'équipe du Cluster BIO

- **Adrien Petit** : Directeur de l'association
- **Audrey Gillos** : Assistante de direction
- **Abdullah Alim** : Chargé de communication
- **Farida Haddou** : Développement commercial (prestation de services adhérents) et relations adhérents
- **Audrey Bouton** : Chef de projets Innovation
- **Caroline Girard** : Chef de projets marketing et commercial
- **Marithé Castaing** : Chargée de mission filières
- **Lucie Mestrallet** : Chargée de mission filières et RHF

+ composition du CA

AXE 1

L'ANIMATION TRANSVERSALE et INFORMATIONS

a. La composition du Conseil d'Administration et du bureau depuis le 27 septembre

Conformément aux statuts de l'association et la fusion avec Bioconvergence :

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres au total :

- 8 représentants pour le collège “ Entreprises ”
 - Brigitte Magnat – Plantes et Beauté Bio : Présidente
 - Veronique Rousselle – Terre Adélice
 - Lionel Bérenguier – Fructis – Secrétaire
 - Vincent Bascoul – Namaki Cosmetics – Trésorier
 - Frédéric Vignolet – BPC Kambio – Vice-Président
 - Julien Boris Pelletier – Moulin Marion
 - Benoit Yvert – Karawan Authentic
 - William Colin – La Drôme Laboratoire
- 2 représentants pour le collège “ Formation, recherche et autres partenaires ”
 - Christian Pineau – ISARA - Vice-Président
 - Pierre Bocquet – MFR Anneyron
- 3 représentants pour le collège “ Membres fondateurs ”
 - Olivier Markarian - CCI Drôme - Vice-Président
 - Nicolas Bertrand - Cosmebio
 - Pascal Philibert - Auvergne Rhône Alpes Gourmand
- 2 représentants pour le collège “ Distributeurs ”
 - Lionel François – Saveur Nature - Vice-Président
 - Didier Cotte – L'Eau Vive



Les membres du bureau sont élus pour trois ans, ils sont rééligibles.

Gouvernance :

L'implication dans le plan Bio et la fusion avec Bioconvergence ont fortement mobilisé la direction et les membres du bureau afin de trouver un consensus optimal sur le plan des ressources humaines, stratégiques et politiques.

1 Assemblée Général Bioconvergence le 15 juin

1 Assemblée Générale Organics Cluster le 28 juin

1 Assemblée Générale Extraordinaire de fusion par absorption de Bioconvergence le 27 septembre

Lancement du plan bio régional :

Le Cluster Bio Auvergne Rhône Alpes est aujourd'hui une structure forte qui fait côtoyer « économie et agriculture ».

Présence sur 9 comités départementaux de présentation du Plan Bio organisés par la direction de l'Agriculture



Animer et informer le réseau d'entreprises du Cluster Bio

2 nouvelles actions seront au bénéfice du réseau :

- Les petits déjeuners de présentation
 - Les clés pour débiter en Bio
- **Petit déjeuner** : L'objectif de ces matinées d'échanges est d'aller à la rencontre de nos adhérents en région afin de leur présenter les actions de l'association de créer un relationnel et de rencontrer de nouveaux adhérents et partenaires.

Ils n'ont pas vocation à donner une information thématique précise.

Résultats 2017 :

1 Petit déjeuner réalisé sur Clermont Ferrand

- Journée les Clés pour débiter en BIO

Cluster Bio a organisé deux journées sur le thème " Les clés pour débiter en bio " afin d'accompagner les entreprises souhaitant développer une gamme bio ou des porteurs de projet désireux de se lancer dans une activité bio.

Ces journées apportent les informations indispensables pour les opérateurs en phase de démarrage : informations réglementaires, gestion de l'approvisionnement et connaissance des filières, connaissance des marchés et des profils de consommateurs. Pour cette rencontre, Cluster Bio sollicite des organismes certificateurs et des structures d'accompagnement techniques et/ou régionales pour participer à un mini-salon dans l'après-midi.

Au vue de la réussite des deux évènements 2017 et de la satisfaction des participants, Cluster Bio souhaite renouveler l'opération sur d'autres territoires (Clermont-Ferrand et Chambéry) pour être à proximité de tous les opérateurs de la région.

Résultats 2017 :

2 journées organisées à Valence et Lyon

40 participants

20 structures d'accompagnement

- "JEDISBIO ! "

Résultats 2017 :

3 " JeDisBio ! " sur Lyon, Valence, Clermont-Ferrand sous forme de 5 à 7.

Les thèmes abordés :

- **Profil des consommateurs bio et innovation produits ;**
- **Le vrac et identité de marque,**
- **Le bio et l'axe nutrition santé,**

160 participants sur les quatre " Je Dis Bio ! "

Action n°6

Réaliser une veille / être expert sur ses marchés

L'équipe d'animation se dote des outils de veille (marchés locaux, nationaux, internationaux, marketing, agenda des événements) en se basant sur l'existant, elle veille à valoriser les outils existants, surtout si ceux-ci sont régionaux.

Etudes de marchés et études sociologiques

Etudes prospectives à horizon 2025 :

Le Cluster assure une veille sur l'évolution des marchés à horizon 2025 sous l'angle de 4 scénarios en alimentaire et en cosmétique :

- Alimentaire
- Bio partagé
- Bio Business
- Bio Gagnant
- Bio Dilué
-

Cosmétique

- Bio émergent
- Bio référent
- Bio Libéral
- Bio Suspect

Le suivi de ces scénarios donne aux entreprises une vision global de l'évolution du marché et des l'ensemble des facteurs qui peuvent le faire évoluer pour mettre en place leur stratégie de développement.

- Participation aux Echos du BIO

Cette action sera conduite en partenariat avec Coop de France ARA.

Elle consiste à créer un seul et même support de communication prenant la forme d'un bulletin d'information. L'action doit permettre aux entreprises et coopératives de l'aval d'être toujours informées des actualités techniques et réglementaires en agriculture biologique, quelle que soit la filière concernée. Ce bulletin leur permettra d'être toujours au fait des actualités en région, au niveau national, européen voire international, en lien avec les autres partenaires techniques possédant des expertises sur l'aval. Il sera aussi doté d'une expertise sur les marchés bio, et fera régulièrement le point sur les opportunités de développement potentielles pour les entreprises et coopératives : appels à projet, ateliers de formation, groupes d'échanges, structures d'accompagnement, ...

Ce bulletin d'information sera composé de 5 rubriques minimum, et 1 article minimum par rubrique :

- ✓ Filières & Métiers
- ✓ Technique & réglementaire
- ✓ Economie & Marchés (études consommateurs, chiffres sur la croissance)
- ✓ Opportunités de développement (appels à projet, actualités des partenaires, possibilités d'accompagnement)
- ✓ La vie des entreprises Bio (informations qu'entreprises et coopératives souhaitent partager)

4 bulletins sont prévus par an avec 2 impressions papier et 2 envois sous format électronique

Résultats 2017 :

2 réunions de préparation

1 bulletin Les Echos du Bio envoyé à 750 entreprises et partenaires



- **Veille réglementation bio**

En lien étroit avec le Synabio, Syndicat national des entreprises Bio, travail sur la révision de la réglementation européenne (suivi des informations nationales, réalisation d'enquêtes de terrain, impact sur les activités des entreprises).

Suivi des sujets INCO, arômes, additifs en général, gestion de résidus de contaminants.

Participation aux réunions physiques ou téléphoniques entre les différentes régions adhérentes au Synabio.

Veille générale sur les sujets de réglementation, de filières et tout sujet technique lié à la Bio.

Résultats 2017 : cf marithé

- **Baromètre des ruptures**

Dans un contexte de tension sur certaines matières premières biologiques, le Synabio a développé un outil pour anticiper les ruptures et mieux connaître les zones de tensions des filières d'approvisionnements. Ceci permet de travailler au niveau national pour repérer des zones de tensions et mettre en place des actions. Les entreprises qui contribuent au baromètre reçoivent la synthèse.

Le Cluster Bio est associé, avec d'autres associations régionales à cet outil :

- Amélioration de l'outil
- Apport de son expertise filières sur la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour participer à l'analyse des retours
- Possibilité aux adhérents du Cluster Bio de contribuer et de recevoir les synthèses

Ce baromètre permet de confirmer, affiner notre connaissance terrain des besoins des entreprises et des difficultés d'approvisionnement constatées sur certaines filières, d'identifier les possibilités de programmes inter-régionaux ou nationaux sur certains produits.

Diffusion : 3 fois par an

Résultats 2017 : cf marithé

- **L'observatoire économique bio régional : un outil pour connaître ses marchés**

Objectifs :

Fournir aux acteurs économiques, aux prospects et aux partenaires d'accompagnement des indicateurs sur les marchés, les filières des produits biologiques et leurs évolutions

Stratégie :

Mettre à jour une base de données exhaustive des opérateurs aval Bio en Auvergne-Rhône-Alpes et travailler avec l'observatoire amont pour donner une vision complète et chiffrée des filières.

- **BDD distributeurs**

Outils précieux pour les adhérents du Cluster Bio qui démarrent dans la commercialisation, nous avons investi dans une BDD magasins bio et responsable de distribution que nous diffusons gratuitement à nos adhérents.

Cet outil nécessite un travail de mise à jour via notre présence sur le terrain et des revues spécialisées.

Résultats 2017 :

Résultats 2017 : cf marithé

AXE 2

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL & MARKETING

ANNEE 2017

Le programme d'actions porté par l'Association loi 1901 " Organics cluster in Rhône-Alpes " prévoit pour les actions de développement commercial :

Action n°1 : Développement du collectif d'entreprises " Bio d'Auvergne- Rhône-Alpes "

Action n°2 : Rencontre d'acheteurs et aide au référencement des entreprises

Action n°3 : Appui marketing _ Pré-diagnostics marketing réalisés par Organics cluster

Action n°4 : Commercial mutualisé

Action n°5 : Actions de promotion des cosmétiques bio

Action n°6 : Action de promotion des vigneron bio d'Auvergne-Rhône-Alpes

Action n°7 : Action de promotion de la filière "textile bio d'Auvergne-Rhône-Alpes"

Action n°9 : Base de données acheteurs

Action n°9 : Accompagnement des magasins

Action n°10 : Stands collectifs sur les salons Français de dimension internationale

Action n°1

Développement du collectif d'entreprises Bio d'Auvergne-Rhône-Alpes



Depuis sa création, le Cluster Bio anime un groupe d'entreprises afin de les accompagner dans leur commercialisation et communication auprès des distributeurs bio et des consommateurs.

En 2017, notre cluster s'est rapproché de la dynamique régionale "La Région du Goût" afin d'optimiser la gestion de 2 marques collectives régionales financées par région.

Ce collectif regroupe 35 entreprises des tous les secteurs qui ont leur siège social et leurs outils de production en région.

Ainsi, le chargé de mission du collectif d'entreprises Bio d'Auvergne-Rhône-Alpes sera en charge du suivi et de la mise en place du projet d'animations commerciales groupées.

Il se chargera :

- de la recherche des points de vente
- du recrutement des entreprises participantes
- du suivi et de la mise en place des animations dans les points de vente
- de l'animation d'une communauté de 4 500 fans sur le réseau Facebook via le relais de news de nos adhérents et l'intégration de vidéos thématiques ;
- de l'organisation de journées thématiques pour le grand public
- de la création d'un magazine bi-annuel " Bio mag "
- un partenariat plus marqué avec un réseau de magasin L'Eau Vive et des meubles en magasins

Résultats 2017 :

- **Création et diffusion du Biomag été 2017 et hiver 2017-2018**
- **15 animations en magasins**
- **Journée de Street marketing à Lyon**
- **Rencontre avec les magasins l'Eau Vive**
- **Création de meubles pour les magasins Eau Vive**
- **Tournage de vidéo avec Estelle Mey, chanteuse montante**
- **Animation hebdomadaire sur les réseaux sociaux**
- **Lancement de 2 jeux de recrutements**
- **Animation d'un site internet dédié www.bioauvergnerhonealpes.fr (articles de blog etc..)**

Action n°2

Rencontre d'acheteurs et aide au référencement des entreprises

Dans le cadre de la fusion et pour se rapprocher des distributeurs // création d'un collège distributeurs.

- International

- National
- Régional
- Local

- Grossistes
- GMS
- Restauration
- E-commerce



Résultats 2017 :

Rencontre avec les acheteurs du réseau Naturéo

Journée Naturalia avec Bio'Innov

Participation de Biocoop au jury Bio'Innov

Participation du réseau VRAC et Day by Day au Je Dis Bio

Journée Biomonde et GRAP / Eau Vive / Biocoop



Action n°4

Commercial mutualisé

Là encore, la petite taille des entreprises ne facilite pas la constitution d'une véritable force commerciale aujourd'hui indispensable sur un marché de plus en plus compétitif.

La fonction commerciale est stratégique pour les entreprises qui veulent rester et se développer sur le marché. Le Cluster Bio accompagnera les démarches de création de groupement d'entreprises réunis autour d'un commercial partagé par plusieurs entreprises adhérentes.

Résultats 2017 :

1 groupement commercial constitué autour de 3 entreprises, dont 1 changement d'entreprise en cours d'année. (Biercors remplacé par Baouw)

Recrutement d'une nouvelle salarié et formation

Action n°5

Actions de promotion des cosmétiques bio

Le développement des marques de cosmétique bio a été porté par le développement du marché. Aujourd'hui, Cosmébio l'association française de cosmétique biologique regroupe plus de 300 entreprises. Ainsi, le marché devient de plus en plus compétitif pour les nouveaux entrants.



De plus, la cosmétique relève d'un univers différent de celui de l'alimentaire et ne peut pas faire l'objet d'animations en commun.

Le projet fédérant le plus grand nombre d'entreprises consiste **en la création d'un collectif réunissant les marques de la cosmétique bio d'Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en place des outils de communication et un programme de relations presses sur tout l'année.**

Point commun pour la sélection des entreprises :

- Avoir le siège social et si possible le laboratoire sur la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Faire des cosmétiques BIO

Le Cluster Bio élargira son champ d'action pour amener les entreprises à réfléchir sur l'éco-conception de ses emballages.

Résultats 2017 :

10 entreprises participantes qui bénéficient d'un suivi personnalisé

50 communiqués de presse collectifs et individuels

400 articles publiés sur les produits des entreprises participantes dans la presse nationale et régionale et blog

1 journée presse organisée sur Paris avec 250 journalistes

3 jours d'animations dédiées sur le salon Natexpo 2017

Action n°6

Action de promotion international des vigneron bio d'Auvergne-Rhône-Alpes

Les vins et spiritueux sont les premiers produits agroalimentaires bio exportés. De plus, le secteur des vins bio connaît un fort développement des surfaces que ce soit en coopérative ou en cave individuelle.

Les vins français bénéficient d'une manière générale d'une bonne notoriété sur le plan international et le marché national porté par les cavistes, les magasins bio ou la GMS déjà bien préemptés par les opérateurs.

Ainsi, l'export apparait comme un moyen important de commercialiser les volumes de vin bio.

Millésime bio est devenu un rendez-vous incontournable des acteurs du secteur des vins bio. Il s'agit du plus important rendez-vous de ce type au niveau européen.

Notre offre permet aux entreprises d'améliorer leur visibilité et de bénéficier d'un soutien logistique et technique pour réussir leur salon.

Résultat 2017 :

Participation avec 20 entreprises sur Millésime Bio

Participation de 4 entreprises au salon WOW de Vinexpo

Participation au salon Vinibio sur Paris pour rencontrer professionnel et grand public.

Participation de 3 entreprises sur le salon NATEXPO (village des vins)



Action n°9

Accompagnement des magasins au développement de la vente de produits biologiques

- **Accompagnement Merchandising : produits d'épicerie et rayon F&L**

Les produits bio ont principalement été commercialisés en GMS en 2016, et le seront encore en 2017. La grande distribution reste le premier circuit de distribution des produits biologiques avec plus de 45% de part de marché. Les magasins spécialisés représentent 37% de part de marché, mais restent le circuit le plus dynamique avec un taux de croissance de près de 24 %. Ce taux s'explique par l'ouverture de nouveaux magasins, mais également par l'augmentation combinée de leur fréquentation et du panier moyen.

Dans un marché dominé par la grande distribution, le développement de la vente de produits biologiques doit s'accompagner d'une approche professionnelle de merchandising pour maintenir cette croissance et réaliser les bons choix d'implantation pour les ouvertures.

Dans cette optique nous avons mis en place une offre d'audit en magasin de leur merchandising en produits d'épicerie et sur le rayon fruits et légumes qui est un rayon stratégique en magasin bio.

- **Accompagnement Sourcing en produits locaux**

La montée des préoccupations des français vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire et de la qualité des produits les amènent à accorder plus d'importance au lieu et à l'origine des produits. Ainsi 81% des français privilégient l'achat d'un produit fabriqué en France et 77% cherchent à connaître l'origine d'un produit alimentaire avant de l'acheter. La proximité géographique reste un facteur important et rassurant pour les consommateurs. 97% des français pensent que consommer des produits locaux permet de faire marcher l'économie locale et de soutenir les producteurs locaux et 96% d'entre eux pensent que cela assure l'origine du produit.

Les distributeurs ont pris conscience de cette tendance qui monte et souhaite relocaliser leurs approvisionnements. Cela implique parfois une ré-organisation en interne : achat de gré à gré plutôt qu'en centrale pour plus de fraîcheur et de proximité ainsi qu'une connaissance des acteurs locaux. Le Cluster Bio en partenariat avec les réseaux de producteurs les aide à développer une offre de produits bio et locaux en lien avec leurs exigences qualité.

- **Accompagnement réglementaire**

Les distributeurs qui proposent des produits bio en VRAC ont l'obligation au-delà de 10 000€ d'achat annuel de se faire contrôler par un organisme certificateur. Nous informons les magasins de cette obligation afin qu'ils soient en conformité en cas de contrôle des fraudes et nous leur proposons l'aide à la certification bio de la région, lorsqu'ils sont éligibles à cette aide. Les magasins dans lesquels l'audit du rayon fruits et légumes révèle des erreurs d'affichage (ex : catégorie I à la place de catégorie II, origine du produit mal indiquée) sont informés, afin d'éviter une amende en cas de contrôle.

- **Accompagnement à la vente et formation conseil**

Les consommateurs bio sont des consommateurs avertis et exigeants, ils attendent un haut niveau de qualification des vendeurs-conseils en magasins bio notamment sur les compléments alimentaires et les produits santé. Pour aider les magasins à assurer cette prestation, nous proposons aux vendeurs de la formation continue sur les sujets stratégiques afin que ceux-ci puissent être formés en continu sur les nouveaux produits.

Résultats 2017 :

15 diagnostics réalisés en magasins par un ingénieur du CTIFL sur le rayon Fruits et légumes

1 formation au merchandising des produits biologiques

Action n°10

Stands collectifs sur les salons Français de dimension internationale

Natexpo 2018

NATEXPO est la vitrine des entreprises et du marché de Bio français à l'international.

Ce salon se déroule généralement tous les 2 ans au Parc des Expositions de Paris Villepinte. Lors de la dernière édition de 2017, il a accueilli 15 000 visiteurs professionnels dont 15 % d'étrangers en provenance de 76 pays.

Pour 2018, Natexpo s'annualise en Région et c'est la région Auvergne-Rhône-Alpes qui en sera l'hôte. Les exposants étrangers représentent 20% des 820 exposants du salon.



Pour le Cluster Bio et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est une grande opportunité pour mettre en avant notre statut de leader dans la transformation des produits biologiques sur le plan européen et international.

Ce rendez-vous est un incontournable pour les entreprises de notre secteur et une belle démonstration du dynamisme de notre région sur le secteur des produits biologiques puisque nous étions sur Paris en 2017, avec 50 entreprises sur 550 m², la plus grande région exposante de ce salon !

Ce salon a également la particularité de regrouper un grand nombre de pavillons régionaux tels que :

- Sud de France
- Bio Sud Ouest
- Bretagne
- Corse

Résultats 2017 :

1 stand collectif sur Natexpo Paris

550 m2 de surfaces réservés pour 50 entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes
8 ilots répartis sur tous les espaces du salon, alimentation, cosmétiques, compléments alimentaires et textiles



AXE 3

L'ANIMATION DE L'AXE INTERNATIONAL

ANNEE 2017

Le programme d'actions porté par l'Association loi 1901 " Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes " prévoit pour l'axe international les actions suivantes :

Action n°1 : Veille internationale et atelier international

Action n°2 : Accueil de donneurs d'ordre étrangers

Action n°3 : Voyage découverte

Action n°4 : Salon Biofach 2018

Action n°5 : Salon NOPE Scandinavie

Action n°6 : Mission Découverte

D'autres actions inscrites dans le PDI rentrent dans l'axe animation marketing international et innovation

- **Natexpo**
- **Millésime Bio**
- **B.I.O N' Days**

Action n°1

Veille internationale et atelier international

Résultats 2017 :

1 enquête réalisée auprès de nos adhérents afin d'identifier les intérêts des entreprises pour les pays ciblés

Réalisation d'une étude de marché sur

- Les Etats Unis
- La Suède
- L'Allemagne
- La Suisse
- Danemark
- Royaume Uni

2 restitutions en atelier (Lyon et Valence) auprès des entreprises et rendez-vous personnalisés afin de d'orienter individuellement les entreprises vers un pays ciblé.

Action n°2

Accueil de donneurs d'ordres étrangers

Nous proposons d'inviter des acheteurs de produits biologiques de pays ciblés.

Cette formule permettra la participation de plus d'entreprises à ce type d'opération en réduisant les coûts pour les entreprises et les financeurs publics.

L'action consistera à :

- Identifier des opportunités de marché sur le pays cible (Veille internationale et mission commerciale)
- Identifier les acheteurs clés du marché
- Organiser la venue de l'acheteur en France
- Mobiliser les entreprises pour cette rencontre

Résultats 2017 :

1 rencontre d'acheteurs internationaux (Finlande-Suède – janvier 2018)

- MAKROBIOS
- REDBEV
- PARADISET

25 entreprises présentes



Action n°3

Mission commerciale – Voyage découverte

Nous proposons d'organiser le déplacement d'un groupe d'entreprises sur un marché cible européen préalablement identifié avec les entreprises.

Ce déplacement aura pour objectif d'appréhender le marché par la rencontre d'experts.

Une présentation des spécificités du marché sera réalisée sur place ainsi qu'une visite de points de vente de produits biologiques.

Enfin, des rendez-vous ciblés seront organisés avec des donneurs d'ordres d'enseignes de distribution.

Le salon Biofach est réellement un incontournable pour les entreprises de notre secteur, et très convoité. Il est parfois compliqué pour une entreprise d'accéder à un stand.

Par ailleurs, la ville de Nuremberg n'est pas bien desservie et les entreprises ont de grandes difficultés à s'y rendre pour une courte durée.

Le Cluster Bio propose donc une mission commerciale sur le salon Biofach :

- Aller/Retour en avion d'affaires directs Valence / Nuremberg
- Organisation de rendez-vous d'affaires.

Résultats en 2017 :

1 mission commerciale organisée sur le salon Biofach (19 participants)

Action n°4

Stand collectif Biofach et Vivanness 2018

Le marché des produits biologiques représente un chiffre d'affaires de 8,7 milliards d'euros en Allemagne contre 7 milliards en France. Ainsi, le marché allemand des produits biologiques est le premier marché européen devant la France et le deuxième marché au niveau mondial derrière les USA.

C'est donc logiquement en Allemagne qu'a lieu chaque année en février le plus grand salon bio au monde : Biofach-Nüremberg.

Ce salon couvre une superficie de 42 000 m² et regroupe 2 500 exposants et 45 000 visiteurs de 128 pays. C'est ainsi le lieu de rencontre privilégié des acteurs du secteur bio au niveau mondial. La présence du Cluster Bio et de ses adhérents est donc indispensable pour affirmer la place de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur ce marché et faciliter l'accès aux marchés internationaux aux entreprises de taille modeste.

Ce salon est couplé au salon Vivanness, le salon international annuel de la cosmétique bio. Le Cluster Bio propose également aux entreprises de ce secteur de participer au salon.

10 entreprises nous ont déjà confirmé leur intérêt pour ce stand collectif.

Résultats 2017 :

1 stand collectif réunissant 15 entreprises sur Biofach dont 2 sur Vivanness

Action n°5

Stand collectif salon NOPE Scandinavie

Les marchés scandinaves sont très demandeurs de produits biologiques et permettent aux entreprises Bio d'exporter efficacement. La consommation de produits Bio dans ces pays est totalement en phase avec leur philosophie et si les volumes restent faibles et liés à la démographie, elle est très implantée et avec des croissances à 2 chiffres.

C'est en effet, après la Suisse, le 2^{ème} pays en termes de dépenses par habitant avec 191 euros par an contre 83 euros en France. En part de marché, le Danemark atteint 8,4 %, 7,3% en Suède (contre 2,9% en France).

Le Salon NOPE, à taille humaine, permet aux entreprises de faire leurs premiers pas à l'export.

Résultats 2017 :

1 stand collectif réunissant 5 entreprises sur NOPE Scandinavie



AXE 4

L'AXE INNOVATION

ANNEE 2017

Le programme d'actions porté par l'Association loi 1901 " Organics cluster in Rhône-Alpes " prévoit pour l'axe innovation les actions suivantes :

Action n°1 : Veille innovation et mises en relations

Action n°2 : Mise en œuvre de Bio'INNOV 2018

Action n°3 : Conférences B.I.O.N'DAYS 2018

Action n°4 : Innovation par les usages

Action n°2

Mise en œuvre de Bio'INNOV 2018



Le programme continue à répondre concrètement et efficacement aux enjeux individuels des entreprises innovantes sur le territoire Rhônealpin. Depuis 2007, 250 entreprises ont présenté un dossier de candidature et 90 d'entre-elles ont été accompagnées. Cela confirme l'attente et la pertinence de ce programme pour le développement des entreprises du secteur bio en Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2016, pour célébrer les 10 ans du dispositif, nous avons réalisé un bilan des success stories de ce programme qui a permis de mettre en avant le rôle clé de Bio'INNOV dans le développement de projets innovants dans la bio en région et d'affirmer la position de leader de notre région.

Fort de ce constat, nous proposons de renouveler Bio'INNOV 2018 selon le schéma ci-dessous :

- 4 jours d'accompagnement individuel et 4 séminaires collectifs pour les projets retenus pour 8 entreprises
- 10 000 € par projet
- Dans la continuité des partenariats avec Intermarché, Naturalia et Biocoop, mise en place de partenariats avec des distributeurs pour intégrer le référencement des produits lauréats chez les distributeurs dans la récompense des lauréats

Lister les lauréats 2017 + logo Biocoop

Résultats 2017 :

29 candidats et 8 lauréats à Bio'INNOV 2017

4 projets innovants labellisés Organics Cluster

Suivi des non retenus en partenariat avec nos partenaires : CD26, Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand, CCI, BPI, Crédit Mutuel

1 partenariat avec l'enseigne nationale de distribution Biocoop

Action n°4

Innovation par les usages

Le Cluster Bio a lancé, en partenariat avec l'ARDI, une étude d'opportunité pour définir une offre de services dans le domaine de l'innovation par les usages. Cette étude réalisée par le cabinet Algoé a été finalisée à l'automne 2016. Elle a permis ainsi de définir une offre en lien avec nos compétences et notre connaissance du secteur et les attentes des TPE/PME du Bio.

L'année 2017 a été consacrée à la recherche de partenariats et de financements pour soutenir le programme d'actions innovation par les usages et au lancement de cette offre, appelée " Le Lab du Cluster Bio " auprès des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le lancement s'est déroulé sur le salon international Natexpo 2017.

Résultats opérationnels attendus :

- Permettre aux entreprises de valider la mise en marché de leur innovation ou de réaliser des ajustements avant la mise sur le marché selon l'approche de co-crédation
- Sécourir l'innovation, confronter l'innovation à la réalité du marché
- Doter les entreprises d'un argumentaire qualitatif et quantitatif objectif (issu des résultats du test marché) auprès des acheteurs/ consommateurs/ financeurs/ associés...
- Aide au choix des critères de communication
- Accompagner les entreprises dans leur démarche d'expérimentation
- Apport méthodologique protocole d'expérimentation et interprétation des résultats
- Préconisation de mise en marché
- Co-financement de la mise en œuvre
- Apporter de la visibilité aux entreprises quel que soit le résultat du test
- Faciliter le référencement des produits
- Communication par le Cluster Bio auprès des points de vente et consommateurs finaux

Résultats 2017 :

Finalisation et lancement du dispositif d'accompagnement nommé : Le Lab du Cluster Bio

Appel à projets et sélection pour accompagner jusqu'à 6 entreprises

2 partenariats innovants avec les enseignes de distribution national Botanic et L'Eau Vive

AXE 6

L'AXE MANAGEMENT - ENTREPRENARIAT

ANNEE 2017

Action n°1 : Coaching financement et organisation d'une rencontre avec des financeurs

Action n°2 : Management d'entreprise : Enjeux RSE et Qualité

Action n°3 : CLUB QUALITE

La sous-capitalisation des entreprises est une problématique forte en France en général mais elle est exacerbée dans le secteur des produits biologiques du fait de la forte croissance du marché. Ce secteur est très attractif pour d'éventuels investisseurs. Cependant, les entreprises ne savent pas toujours comment rentrer en contact avec des financeurs. De leur côté, les financeurs ne sont pas toujours confiants lorsqu'ils doivent financer une entreprise récente ou en fort développement et l'appartenance à un cluster ainsi qu'une labellisation du projet peuvent contribuer à faciliter la mise en place des financements.

Action n°1

Coaching financement et organisation d'une rencontre avec des financeurs

Après la réussite des 6 journées financement organisées annuellement depuis 2011, en partenariat avec le pôle Terralia (depuis 2014), nous proposons de reconduire cette action pour 2018.



En amont, nous proposons de mettre en place avec nos partenaires compétents sur cette thématique un atelier de coaching pour permettre aux entreprises qui ont des projets de développement de s'assurer de la qualité de leur dossier de présentation et de la crédibilité de leurs hypothèses de développement. Cet atelier "boost your project" réunira les partenaires du Cluster Bio ayant une expertise sur le financement, la protection juridique, la gestion d'un projet d'innovation.

Nous proposons d'organiser une rencontre avec des financeurs orientés notamment "haut de bilan", le financement de la croissance, mais tous les types de financements seront représentés.

Organisation d'une rencontre sous-forme de "Speed Dating" avec des financeurs intéressés par la thématique développement durable.

Résultat 2017 :

Organisation d'une journée sur le thème du financement des start-up et de leur croissance en partenariat avec Terralia.

75 participants et 340 rendez-vous

Action n°2

Management d'entreprise : Enjeux RSE et Qualité

Le Cluster Bio aide les entreprises bio régionales dans leur management d'entreprise et dans leurs décisions stratégiques afin que celles-ci aient une vision de leur développement à long terme. Pour cela, nous les sensibilisons et les accompagnons sur les enjeux stratégiques comme la qualité des produits bio et la RSE - Responsabilité Sociétale et Environnementale des Entreprises

Structurer une démarche RSE

Pourquoi ?

Aujourd'hui l'offre en produits bio s'est bien développée et le caractère bio n'est plus suffisant, ni différenciant. C'est une des raisons pour lesquelles il devient indispensable pour une entreprise bio d'asseoir sa crédibilité en ayant un projet cohérent d'entreprise que ce soit dans son management, au niveau de son impact environnemental et avec toutes ses parties prenantes. Il existe également une obligation réglementaire pour les entreprises au-delà d'une certaine taille de mettre en place des pratiques RSE. C'est généralement le cas des distributeurs bio comme Biocoop, La Vie Claire qui exigent des garanties auprès de leurs fournisseurs sur leurs pratiques RSE.

Comment ?

Certaines l'ont mis en place de manière spontanée mais ne savent pas le valoriser auprès de leurs clients et d'autres ont besoin d'aide pour mettre en place cette démarche avec des outils opérationnels. Le Cluster Bio accompagne les entreprises en fonction leur niveau d'avancement et de

leurs besoins sur les thématiques qu'elles choisissent : Emballage – Eco-bâtiment grâce à des experts du domaine.

Résultats 2017 :

2 journées en juin et en novembre

Action n°3

CLUB QUALITE

La croissance à 20% du secteur bio repose en partie sur la confiance du consommateur sur les produits bio et la garantie d'avoir des produits sains et sans pesticides. Aujourd'hui la réglementation bio impose une obligation de moyen mais pas de résultats et on peut parfois retrouver des traces de pesticides. La profession bio consciente de l'importance de garantir une absence totale de pesticides s'organise pour effectuer des analyses produit à chaque niveau de la filière.

Nous travaillons avec les entreprises pour les aider à mettre en place, et à optimiser, leurs plans de contrôles, connaître les origines à risques. Ainsi nous sommes partenaires avec le Synabio de la base de données SECURBIO qui permet de centraliser les bulletins d'analyses des produits bio issus entre entreprises et des organismes certificateurs et d'identifier les produits à éviter (ex : le raisin sec de Turquie qui affiche des analyses positives dans de nombreux bulletins).

Résultats 2017 :

Participation au groupe de travail national sur la qualité du Synabio

Relai des informations via nos Newsletters : ex : liste positives de substances autorisées sur les produits de nettoyage



AXE 7

L'AXE FORMATION

ANNEE 2017

Action n°1 : Elaboration d'une offre de formation

Action n°1

Elaboration d'une offre de formation

Depuis 2014, Cluster Bio est agréé organisme de formation afin de pouvoir dispenser des ateliers plus poussés sur des sujets précis et identifiés. Suite au décret n°2015-790 du 30 juin 2015 qui fixe les critères permettant aux financeurs de la formation professionnelle continue de s'assurer de la qualité des actions de formation, l'offre de formation du Cluster Bio a été référencé dans l'outil **Datadock**. Les formations du Cluster Bio sont donc éligibles pour une prise en charge par les organismes de financement de la formation des salariés des entreprises Bio.

La performance des formations du Cluster Bio est ainsi évaluée en terme de taux d'assiduité, de taux de satisfaction. Fort des résultats positifs, le Cluster Bio propose sur 2018 de renouveler son programme de formation tourné vers le mix marketing appliqué aux produits bio : les bases et les nouveaux enjeux du marketing mix pour marketing : prix - produit – distribution - communication. Face aux évolutions des besoins des entreprises, les formations envisagées sur ces axes de montée en compétences seraient :

Les axes développés

- **Distribution :**
 - Merchandising des produits biologiques : Comment aider les entreprises à se différencier et stimuler les intentions d'achats dans les rayons.
 - Formation à la négociation commerciale grand compte : Distribution spécialisée / Grande distribution.
- **Produit :**
 - Filières : sécuriser ses approvisionnements et réussir sa démarche de contractualisation
 - Ingrédients innovants et durable
- **Communication :**
 - Les réseaux sociaux BtoC : Comment développer sa marque auprès des consommateurs sur les réseaux sociaux ? Techniques d'animation et d'utilisation basées sur des exemples concrets.
- **Innovation par les usages :**
 - Innover avec le consommateur : Comment mettre en place le processus de co-création dans l'entreprise ?
 - Intégrer le processus d'innovation dans la gestion de l'entreprise. Toujours présent à l'esprit du chef d'entreprise, mais difficile à réaliser : Comment aider les PME à être plus performantes dans le processus d'innovation ?

Résultat 2017 :

9 formations réalisées / 30 participants en 2017

DATADOCK

Demander à AB liste des formations faites

AXE 8

L'AXE ANIMATION DE FILIERES

ANNEE 2018

Le programme d'actions porté par l'Association loi 1901 Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes prévoit pour l'axe animation de filières les actions suivantes :

Action n°1 : Accompagnement en RHF (restauration commerciale)

Action n°2 : Accompagnement structuration filières longues

Action n°1

Accompagnement RHF

Action Métropole Lyonnaise

Les études montrent que les français mangent de plus en plus à l'extérieur, en particulier à la pause méridienne, mais force est de constater que l'offre en produits biologiques en restauration privée est encore très faible.

Le projet vise d'une part à introduire des produits bio locaux dans l'assiette des consommateurs de la métropole lyonnaise, via la restauration commerciale. D'autre part, il vise à valoriser auprès des consommateurs lyonnais les produits d'une agriculture très diversifiée autour de l'agglomération.

Ce projet a été engagé en 2015 avec comme partenaire l'ARDAB (Association des producteurs bio du Rhône et de la Loire)

Le projet se décline en 4 objectifs :

- Structurer et faire connaître l'offre Bio
- Accompagner individuellement les restaurants
- Créer l'effet réseau, communiquer sur les bonnes pratiques
- Coordonner le projet

La première année du projet a confirmé le potentiel et la dynamique sur le développement du Bio en restauration commerciale et précisé le mode de fonctionnement des restaurants. Pour pouvoir amplifier l'intégration de produits biologiques par des restaurateurs, nous avons aussi identifié le besoin de travailler en accompagnement individuel auprès d'une profession peu disponible pour des temps collectifs. L'année 2016 a donc été consacrée au travail terrain afin de connaître les différents profils de restaurateurs (typologie de restaurateurs) et leurs besoins d'accompagnement des restaurateurs (diagnostic, réglementation, approvisionnement).

Les actions 2016 et 2017 nous ont donné plus de visibilité sur la suite des actions envisageables et réalisables. Des pistes et priorités d'actions ont été définies selon les profils de restaurateurs rencontrés.

Le Cluster Bio se positionne en tant qu'expert sur le sujet de la restauration commerciale bio et de l'approvisionnement. De ce fait il souhaite poursuivre son action auprès des restaurateurs de la métropole lyonnaise car des besoins se font de plus en plus ressentir :

- Recherche de fournisseurs
- Connaissance de la réglementation

Une dynamique est en train de se créer dans ce secteur d'activité :

- Plusieurs initiatives voient le jour autour de l'écologie, l'agriculture biologique, le gaspillage alimentaire ;
- De nouveaux profils de restaurateurs et porteurs de projet sont identifiés.

Résultats 2017 :

40 restaurateurs rencontrés et accompagnés depuis 2015

2 visites de marché organisées sur Lyon

1 annuaire de fournisseurs (50 contacts)

Mise en place d'un diagnostic d'approvisionnement

Création d'une newsletter spéciale Restauration bio

Action Département de la Drôme

Bioconvergence travaillait avec le département de la Drôme depuis 2012 sur l'accompagnement des restaurateurs à introduire des produits bio locaux dans leur cuisine.

Grâce au travail mené ces dernières années, nous avons pu rencontrer des restaurants pour identifier leurs problématiques (30 rencontres) et créer 2 fiches pratiques ; conduire avec des partenaires, des actions de mises en relation entre restaurateurs et fournisseurs producteurs ou artisans (7 ateliers découverte, 2 rencontres B to B) et construire un annuaire de fournisseurs (37 fournisseurs), outil indispensable pour répondre aux besoins des professionnels.

Bioconvergence a identifié plusieurs freins :

- la logistique,
- le prix et l'accompagnement dans la valorisation de la démarche,
- l'identification de fournisseurs pour lesquels il est nécessaire de trouver des solutions pour accélérer le développement bio dans ce secteur.

Fort de cette expérience en 2018 le Cluster Bio souhaite poursuivre son action dans ce secteur pour accélérer la dynamique.

Résultats 2017 :

13 restaurateurs rencontrés et accompagnés

2 ateliers " découverte " : Visite d'Agri-court, Visite de ferme

2 opérations de sensibilisation des étudiants en restauration : repas bio et intervention en classe

1 annuaire de fournisseurs (37 contacts)

1 typologie de restaurateurs

Action Valence Romans Agglo

En 2016, Valence Romans Agglo a construit une nouvelle stratégie territoriale de Développement Agricole et Forestier (DAF) avec le plan *Ambition 2* - Renforcer la qualité et l'autonomie alimentaire du territoire.

Objectifs :

-Favoriser le développement et la promotion des circuits courts

-Investir et structurer la restauration hors foyer publique pour un recours croissant aux produits locaux

Plusieurs structures d'accompagnement du territoire ont participé à l'élaboration du plan d'actions. Bioconvergence s'est positionnée sur l'accompagnement des entreprises de l'aval et notamment les restaurateurs afin d'intégrer la notion d'approvisionnement bio.

Les premiers résultats de cette démarche sont assez encourageants avec de nouvelles méthodes mises en place (appel d'offre, collectif de restaurateur) qui pourraient être déployées sur d'autres territoires.

Résultats 2017 :

Création d'un collectif de 7 restaurateurs

1 rencontre organisée entre restaurateurs

1 opération grand public - repas local

Action n°2

Accompagnement structuration filières longues

Cette action vise à faire émerger et à accompagner des projets portés par un ou des opérateurs économiques de l'aval Bio en Région Auvergne-Rhône-Alpes (transformateurs, grossistes, distributeurs, détaillants, artisans) pour le développement d'approvisionnements bio régionaux. S'il existe globalement une demande importante pour des matières premières régionales, la situation varie fortement d'un produit à l'autre.

En concertation avec les acteurs du territoire, Coop de France, Chambres d'agriculture et la FRAB, l'enjeu est de repérer les besoins d'une filière et les porteurs de projets pour accompagner des démarches individuelles ou collectives.

Cet accompagnement leur permettra de présenter un projet au Fonds de soutien régional ou d'autres fonds nationaux (en particulier Fonds Avenir Bio de l'Agence Bio) puis de suivre la mise en place des actions dans la durée.

Cluster Bio souhaite intégrer pleinement les transformateurs à une réflexion filière pour une mise en adéquation de l'offre et de la demande.

Description de l'action :

- ✓ Recensement et participation à l'élaboration d'un référentiel par filière : volumes produits, besoins, prix...en lien avec Coop de France et la Chambre d'agriculture.
- ✓ Rencontres physiques et prises de contacts téléphoniques régulières avec les entreprises engagées en Bio ou en réflexion vers la Bio, afin de connaître leurs besoins d'achats
- ✓ Analyse du baromètre national risque de ruptures en bio établi grâce à notre lien avec le Synabio et notre accès au baromètre national des ruptures
- ✓ Alimentation de l'observatoire régional des filières longues
- ✓ Participation aux groupes de travail filières régionaux afin de faire remonter de façon compilée et analysée les besoins des entreprises bio
- ✓ Partage des connaissances filières : études de marchés, besoins prospectifs (national et international)...
- ✓ Identification de projets filière
- ✓ Travail avec les différents partenaires pour vérifier la faisabilité économique (compétitivité des prix pour les différents maillons de la filière, engagements de contractualisation), technique (étapes éventuelles de première transformation, itinéraires techniques de production) et logistique des projets identifiés.

Partenaires des projets filières :

- Opérateurs régionaux pour construire la filière, en organiser la logistique
- Les structures d'accompagnements des producteurs bio ou en dynamique de conversion : GABs, FRAB, Chambres d'agriculture, ou autres techniciens sur des productions spécifiques.
- Coop de France pour la mobilisation de coopératives comme intermédiaires techniques et logistiques avec la production.
 - ✓ Promotion des dispositifs d'accompagnement des projets économiques auprès de porteurs de projet et accompagnement au montage de projet filière.

A l'issue de cette étape, un projet construit pourra être présenté au Fonds de Soutien Bio de la région ou auprès d'autres dispositifs, ou encore faire l'objet d'un financement privé par les opérateurs eux-mêmes.

Résultats 2017 :

4 projets filière accompagnés : houblon, petits fruits, porc, graines décortiqués

Objectifs n°2 en 2018 :

Participation aux groupes de travail (11 filières)

Etude et Montage de 8 projets